

Archives de Paris

Juridiction consulaire

**Organisation et fonctionnement
(1560-1789)**

D1B6 47 à 66

Répertoire du fonds de la juridiction consulaire de Paris
publié sous la direction de Marius Barroux
révisé par Brigitte LAINE
conservateur en chef

2007

Documents librement communicables

- D.1B⁶ 47*** Comptes des rentiers de la juridiction ; reçu des droits de la charge de contrôleur des dépens (pièces 5991-6005). 1708-1723
- D.1B⁶ 48*** Mémoires et pièces au Conseil de Sa Majesté Pour les Jurisdictions Consulaires & les Chambres de Commerce du Royaume, concernant la Déclaration du 7 avril 1759. A Paris, de l'imprimerie de P. G. Le Mercier, Imprimeur de la Jurisdiction Consulaire, 1766, pagination multiple (pièce 4993).
Voir D.1B6, art. 26
- D.1B⁶ 49*** Recueil de pièces et mémoires concernant le Règlement à faire entre la juridiction de la Conservation de Lyon & les Jurisdictions Consulaires. A Paris, Chez P. G. Le Mercier, Imprimeur du Grand Conseil du Roi, de la Ville, & de la Jurisdiction Consulaire, 1759, pagination multiple (pièce 5960).
Voir D.1B6, art. 44.
- D.1B⁶ 49bis¹** Édits confirmant les juridictions consulaires de Rouen (mars 1556), Marseille (29 août 1561), Orléans (22 février 1599) et leur compétence. Déclarations des 2 octobre 1610, 4 octobre 1611 ; articles du titre 12 de l'ordonnance de 1673 ; arrêt du parlement confirmant l'exécution de la sentence des consuls en date du 27 août 1681 (4 août 1683). 1561-1683
- Mémoires et avis des juges et consuls d'Auxerre, de Poitiers, des négociants de Clermont-Ferrand, des syndics de la chambre de commerce de Normandie sur la compétence des juridictions consulaires. s.d., XVIII^e s.
 - Recueil des titres de la juridiction consulaire - bonnes feuilles. s.d.
- Conflit de juridiction entre la juridiction consulaire et le Châtelet**
- Pièces 146-151. 1622, 1634
 - Pièce 154. Observations sur l'arrêt du parlement rendu en faveur de la juridiction consulaire, en date du 7 août 1699 (ms en double).
 - Pièces 160-161. Suppliques des juge-consuls auprès du Premier Président, procureurs et avocats généraux au sujet de l'empiètement des officiers du Châtelet et du règlement du lieutenant civil en date du 23 avril 1698
2, 27 mai 1698
 - Pièces 162-172. *Plusieurs sentences rendues par le sieur Lieutenant civil qui révoquent des assignations données aux consuls, casse et annule les sentences, fait deffence de les exécuter mesme aux huissiers à peyne d'amende et d'interdiction de leurs charges.* 1690-1698
 - Pièces 173-176. Sentences du lieutenant civil révoquant l'assignation et annulant la procédure. 6, 7 mai 1698
 - Pièces 177-178. *Requete présentée au sieur Lieutenant civil au bas de laquelle est son ordonnance portant élargissement du nommé Bourgeois prisonnier arrêté en vertu de sentence des consuls.* s.d., 15 mars 1698
 - Requête présentée au Conseil par les Juge et Consuls de Paris contre plusieurs juridictions qui entreprennent sur la consulaire. A Paris, de l'Imprimerie de Ch. J. B. Delespine, imp. Ord. Du Roy, 1745, 12 p.

¹ Cet ensemble de pièces provient d'un don anonyme en restitution en octobre 1916.

- Mémoire signifié pour Messire François Moreau, conseiller honoraire en la Cour, substitut au Châtelet de Monsieur le Procureur Général, demandeur contre les Juge & Consuls de cette Ville de Paris, défendeurs. A Paris, de l'Imprimerie de Le Breton, Imprimeur ordinaire du Roy, 1753, 54 p. (pièce 1755).
- Mémoire signifié pour les Juge et Consuls de Paris, défendeurs contre le substitut de M. le Procureur-Général au Châtelet de Paris, demandeur. A Paris, De l'Imprimerie de P.G. Le Mercier, Imprimeur ordinaire de la Ville & de la Jurisdiction Consulaire, 1755, 36 p. (4 exempl.).
- Second Mémoire signifié pour le substitut de M. le Procureur-Général au Châtelet, demandeur & défendeur contre les Juge & Consuls de Paris, défendeurs & demandeurs. A Paris, De l'Imprimerie de Le Breton, Imprimeur ordinaire du Roi, 1755, 26 p.
- Sommaire pour les Juge et Consuls de Paris contre les Officiers du Châtelet servant de réponse au second Mémoire des Officiers du Châtelet. A Paris, De l'Imprimerie de P. G. Lemercier, Imprimeur-libraire ordinaire de la Ville, 1755, 8 p.
- Arrest de la cour de parlement entre les Officiers du Chastelet & les Juge-Consuls du 19 Septembre 1755. A Paris, De l'Imprimerie de Le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, & ordinaire de la jurisdiction, 1770, 4 p. Quatre exempl.
- Arrest de la cour de parlement sur appel d'incompétence de la Chambre Civile du Châtelet, dite des Forains, qui renvoie les Parties devant les Juge & Consuls du 11 Octobre 1765. A Paris, De l'Imprimerie de Le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, & ordinaire de la jurisdiction, 1770, 4 p. Trois exempl.
- Observations sur l'incompétence de la Chambre Civile (dite des Forains) en Matière de Commerce, en réponse aux Observations manuscrites des Officiers du Châtelet (s.d.). A Paris, De l'Imprimerie de Le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, & ordinaire de la jurisdiction, 1770, 14 p.
- Réponse aux observations manuscrites des officiers du Châtelet dans lesquels ils prétendent établir concurrence entre la chambre civile dite des forains et les juge et consuls en matière de commerce (s.d., XVIII^e s.) [incomplet ?]
- Mémoire des juge et consuls au Chancelier sur les empiètements de la chambre foraine (s.d., après 1758).

Textes propres à la juridiction du Châtelet

- Édit du roy portant réunion des trente offices de Commissaires aux Prisées & Ventes des Meubles à Paris, à la Communauté des Huissiers-Priseurs du Chastelet. Donné à Versailles au mois de Mars 1713. A Paris, De l'Imprimerie de J. Lamesle, 1743, 12 p. Trois exempl
- Arrest du parlement, sur appel interjetté comme de Juge incompetent d'une Sentence rendue en la Chambre Foraine du Châtelet de Paris du 20 janvier 1761. A Paris, De l'Imprimerie de Le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, & ordinaire de la jurisdiction, 1770, 2 p. Six exempl. et un exempl. ms.
- Mémoire pour le Substitut de M. le Procureur Général au Châtelet de Paris, stipulant pour les Officiers du Siège contre le Substitut de M. le Procureur Général au Bureau de la Ville. A Paris, De l'Imprimerie de H. L. Guérin & L. F. Delatour, Imprimeurs de la Police, 1762, 19 p.
- Mémoire pour le Substitut de M. le Procureur Général au Châtelet de Paris, stipulant pour les Officiers du Siège contre le Substitut de M. le Procureur

Général au Bureau de la Ville. A Paris, De l'Imprimerie d'Antoine Boudet, Imprimeur du Roi & du Châtelet, 1764, 26 p.

- Observations pour le Substitut de M. le Procureur Général au Châtelet de Paris, stipulant pour les Officiers du Siège contre le Substitut de M. le Procureur Général au Bureau de la Ville. A Paris, De l'Imprimerie d'Antoine Boudet, Imprimeur du Roi & du Châtelet, 1764, 20 p.

Conflit de juridiction entre la juridiction consulaire et le Prévôt des marchands

Précis pour les Juge & Consuls de Paris contre les Prévôt des Marchands & Echevins de la même Ville. A Paris, De l'Imprimerie d'Antoine Boudet, Imprimeur du Châtelet, 1759, 41 p. (nombreuses pièces annexes).

Arrêts et sentences favorables à la juridiction consulaire

- Arrêts du parlement de Paris (6 février 1685, 22 février 1764), arrêt du Conseil d'État (17 décembre 1701), sentence de la Chambre des Bâtiments (29 juillet 1768). Mémoire pour Guy-Charles Duval, avocat au parlement de Bretagne contre les syndics et directeurs de la Compagnie des Indes (1759). Supplique des juge-consuls adressée au parlement (1769).

1685-1769

- Procurations, cautions.

1682, 1693

D.1B⁶ 50* *Registre des dépôts d'argent.*

24 décembre 1657- 1^{er} août 1672

Registre folioté de 1 à 170.

D.1B⁶ 51* *Registre des dépôts d'argent.* mars 1674-23 juillet 1688

Registre timbré du timbre de la Généralité de Paris et folioté de 1 à 68.

D.1B⁶ 52* *Registre des procès-verbaux de dépôt des livres de commerce, l'état des effets et dettes, actifs et passifs (déclaration du roi en date du 13 juin 1716).* 9 juillet 1716-18 juillet 1730

Le déclarant précise qu'il a passé contrat avec ses créanciers devant notaire ; il signe et en marge, il peut préciser qu'il retire le ou les livres déposés et il en date le retrait.

Sur la première de couverture un titre : *Dépôts de 1716 à 1730*. Pagination multiple.

D.1B⁶ 53* *Registre de dépôt de pièces au greffe - lettres de change, procurations, contrat de mariage, promesses, mémoires.*

17 octobre 1661-19 janvier 1674

Acte signé par le déposant. Mentions marginales : *porté à l'audience, rendu à ...*

D.1B⁶ 54* *Livre pour le tribunal. Registre des dépôts faits en exécution des sentences, jugements de MM les juge et consuls des marchands établis par le roy à Paris – sommes d'argent, objets, tels des cristaux, dentelles, tableaux, dessins (7 août 1775), etc.* 1^{er} février 1760-29 mars 1791

Signature du comparant déposant ; mentions marginales indiquant le noms des parties, et *rendu, le...*

Registre timbré du timbre de la Généralité de Paris ; sur la 2^e de couverture marque commerciale de *La teste noire* ; inscription du nom : *Duvernois*.

D.1B⁶ 55* Répertoire alphabétique par jour d'audience en quatre séries.
2 janvier-30 décembre 1739

Chaque nom renvoie à deux chiffres.

D.1B⁶ 56* *Arrêt de règlement du 30 juillet 1770. Enregistrement des oppositions à séparation & autres.*
Répertoire alphabétique accompagné d'un n°.

D.1B⁶ 57* *Alphabeth* ou répertoires annuels des parties qui renvoient au folio où des dates de procédure sont mentionnées². ? 1734-1738
Emploi d'un registre de commerçant failli : *Journal de recettes et dépenses commencé le quatorze novembre 1728.*
Registre folioté de 1 à 117 , 4 feuillets non numérotés.

D.1B⁶ 58* *Livre des sentences commencé le 10 juillet* ou registre des expéditions. 10 juillet 1741-15 décembre 1758
Classement des actes par journée d'audience mais deux à cinq au plus dans le mois. À la fin de chaque journée est comptabilisée le nombre de sentences expédiées. La date de la sentence est celle correspondant à la date annoncée en cours de page. Toutefois si dans la colonne de gauche, une date est mentionnée c'est celle de la sentence ou jugement, un nom inscrit est celui d'un huissier dont la juridiction est nommée dans la sentence ou jugement.

D.1B⁶ 59* *Fermes générales unies, Domaines et droits y joints. Défauts réassignés aux consuls.* Registre paraphé par le directeur des Domaines et Droits y joints de la Ville de Paris et Généralité de Paris pour servir à enregistrer jour par jour de suite et sans laisser aucun blanc les deffauts des réassignés aux consuls. 3 octobre 1770-21 janvier 1771
Sur la première de couverture un titre : *Deffauts réassignés consuls*. Sur la 2^e de couverture marque publicitaire *A la teste noire*.

D.1B⁶ 60 Requêtes des parties en vue d'obtenir une seconde grosse.
1729, 1741-1792
La requête résume l'affaire contentieuse.

D.1B⁶ 61 - Ordre chronologique des Juges et Consuls de la Ville de Paris, depuis leur établissement, suivant l'édit du Roy Charles IX. Donné à Paris au mois de Novembre 1563. 1755, 32 p.

² Voir D.1B⁶, art. 12, pièce 2137 : Dans *l'Etat de la dépense faite pour l'arrangement des registres et liasses tandans* [sic i e tant dans] *le greffe que dans le grenier*, il est dit : *pour reliure de 2 années d'alphabeth de deffendeur*. Ce répertoire appartient-il à cette série ?

La liste s'arrête à 1755. Ce tableau énumère la date de l'élection, les prénoms et noms des élus et le corps dont ils sont issus. Trois exempl.

- *Ordre chronologique des Juges et Consuls de la Ville de Paris, depuis leur établissement, suivant l'édit du Roy Charles IX. Donné à Paris au mois de Novembre 1563. 1769, 34 p.*

La liste s'arrête à 1769. Deux exempl.

- *Ordre chronologique des Juges et Consuls de la Ville de Paris, depuis leur établissement, suivant l'édit du Roy Charles IX. Donné à Paris au mois de Novembre 1563. [s.-d.], 34 p.*

La liste s'arrête à 1771. Un exempl.

- *Recueil des principaux titres concernant la Jurisdiction Consulaire a Paris, qui prouvent que cette Jurisdiction est privative, & exclusive à tous Juges, en matière de Commerce, ainsi que pour l'exécution corporelle & mobilière des Sentences & Jugemens qui s'y rendent, sauf l'Appel en la Cour ès cas qui excèdent 600 livres. 1773, pagination multiple. Trois exempl.*

- *Etablissement des juridictions consulaires en France par ordre de datte, avec les noms des parlemens dont elles ressortissaient [entre 1340 et 1718] ; table alphabétique des noms de lieux.*

- *Recueil de la Jurisdiction Consulaire, contenant l'ordre & les cérémonies pratiquées en l'élection des Juges & Consuls de Paris, depuis l'édit de leur érection jusqu'à présent ; avec le Catalogue des Noms de ceux qui ont possédé les Charges de Juges & Consuls. Seconde partie. [s.d.], 154, 159-160 p. [incomplet, de 1563 à 1725].*

2^e exemplaire, 234 p. [incomplet, de 1563 à 1775].

- *Règlement de la juridiction consulaire du 28 juillet 1767. A Paris, De l'Imprimerie de Le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, 1767, 4 p. Deux exempl.*

- *Recueil de pièces et mémoires concernant le Règlement à faire entre la Jurisdiction de la Conservation de Lyon, & les Juridictions consulaires. A Paris, Chez P. G. Lemercier, Imprimeur du Grand Conseil du Roi, de la Ville, & de la Jurisdiction Consulaire 1759, 180 p. Deux exempl.*

- *Lettres patentes du Roi, Portant Règlement entre les Juridictions de la Sénéchaussée & de la Conservation de la Ville de Lyon. Données à Versailles le 15 Septembre 1763. Paris, chez P G. Simon, Imprimeur du Parlement, 1764, 4 p.*

D.1B⁶ 62

Hôtel des juge-consuls. *Gestion de M. Richard* [juge] ; *Location momentanée* : convention entre les ² juge-consuls et Daudin, marchand de vins, sous-locataire de Paillard pour la location de deux pièces sises dans un immeuble contigu de l'hôtel consulaire (1775)³ ; quittance de loyer (1776). - *Gestion de M. Delamotte* [juge] : quittances de vingtièmes (1778).

- *Huissiers audienciers. Mémoire relatif à leur compétence- 2 exempl. (1765). Arrêt du parlement en date du 16 janvier 1781 qui fait défenses à tous huissiers (...) de recevoir les cautions qui auront été ordonnées par les jugemens des Juges-Consuls, ni de recevoir les soumissions & angagemens des cautions, à peine de nullité de ce qui aura été fait par les huissiers (...) - 10 exempl.*

³ La convention est enchemisée par un faire-part de mariage de *Mademoiselle de Varenne avec Monsieur de Lonchamp*.

Réception : dossiers individuels – Angard, Aubert, Bedel, Bernaville, Crosnier, Damotte, Dubloc, La Hogue, Monge XVIII^e s.

- Droits et coût des actes⁴ : édit sur le droit de contrôle (octobre 1705), mémoire du sous-fermier du Domaine & droits y joints sur les droits de présentation et de contrôle du consulat et inventaire des pièces produites par les juge-consuls et les fermiers sur ces droits (1739), arrêt du Conseil d'État sur le droit du petit-scel (23 avril 1765), tarif - 2 exempl. (20 janvier 1768).

- Greffe du consulat mémoire sur les recettes (1744).

- Acquits et quittances, imprimés pour des taxes, laissez-passer, abonnement – matériaux, bois à brûler, lanternes publiques, vingtièmes, capitation, des livraisons de pain - , billet imprimé décrivant une *belle maison ornée de glaces & boiseries, & jardin, située à Saint-Ouen, près Saint-Denis, à vendre* (1774) ; *permission de donner à manger gras pendant le carême* ; certificat de dépôt au Mont-de-Piété.

- Quittance de taxe perçue par *les syndics et adjoints de la Communauté des Maîtres Fondateurs, Doreurs, Graveurs, Sculpteurs et ciseleurs sur tous métaux*, (1787) et autres billets (1760, 1784).

- Répertoire alphabétique inachevé [lettre B partielle] [*Mademoiselle Boquet enlumineuse*].

- Lettre et ordonnance de police interdisant les jeux dans les cabarets et concernant les étaliers et garçons bouchers (s.d., 1777).

- Pièces déposées au greffe. Lettres de change, procès-verbal d'assemblée de sociétaires, reconnaissance de dettes et quittances procès-verbal de plainte pour vol, bail de location de maison, contrat de constitution de rente, expédition de sentences consulaires (1657-1699).

- Requête des maîtres et gardes du corps des marchands épiciers et apothicaires à Paris en vue d'obtenir l'application de l'édit de décembre 1701, soit l'enregistrement au greffe de la juridiction des nobles qui veulent faire commerce ; situation de Fulcran François Laus, *cy devant marchand épicier et actuellement secrétaire du roy* (29 mars 1763).

- Délibération de la compagnie du bureau royal de Correspondance (7 juillet 1774).

D.1B⁶ 63

Lettres de change. Réglementation, jurisprudence, compétence des juridictions consulaires : délibération du corps des marchands de Tours (4 décembre 1654), déclarations et édits royaux (16 mars 1700, mai 1716, 21 janvier 1721), arrêt du Conseil d'Etat (30 mars 1706), 2 juin 1761), arrêt du parlement (18 mai 1706, 13 avril 1767), exposé d'un cas ou *mémoire à consulter* (23 octobre 1767).

Pétition de trente et un marchands et banquiers d'Amsterdam relative au paiement des lettres de change (24 et 30 mars 1730).

Mémoires en défense Charles Bournisien & fils / Valienne, banquier à Paris (s.d., après 1759), Thomas, greffier en chef de la juridiction consulaire / Alexis Regny, négociant à Paris (1759)⁵, Anne-Philippe-Simon Buirette de Rochefort, *chef aux travaux de l'armée d'Allemagne* / Denis Meunier, agent d'affaire & *ci-devant directeur dans la régie des cartes* (1761), Claude-Alexandre Julien,

⁴ Ces pièces sont le plus souvent en nombre.

⁵ Ce contentieux met en cause la maison de commerce de Cadix connue sous le nom de Jogues, Feyt et Cie. Voir Yves Durand, *Les fermiers généraux*, PUF, 1971, 664 p., index ; p. 611 notamment.

banquier et mandataire / David Auriol et fils négociants à Lyon, Leroux, Cresp et Cie, négociants à Paris (1761), Antoine-Alexandre Dubois, ancien marchand de fer & garde du corps de la mercerie et veuve de Claude-Pierre Detienne, *l'un des vingt-cinq marchands de vins privilégiés du roi* / Anne Lechanteux, héritière de Pierre Lechanteux, ancien marchand mercier (1767), Gerbier et Cie, négociants à Nantes / Dupont & fils, banquiers à Paris (1770) - imprimés ; pièces en double. 1654-1770

- D.1B⁶ 64** Dépôts au greffe. Pièces de procédure. 1661-1696
- D.1B⁶ 65** Dépôts au greffe. Billets, lettres de change, quittances, comptes, procurations déposés ou *mis au greffe suivant la sentence du [...]*⁶. 1693, 1694-1698
- D.1B⁶ 66** Dépôts au greffe. *Pièces remises à MM les consuls, les décharges sont visées ou décharges à rendre à MM les consuls ayant mis leur visa* : pièces de procédure. 1735-1746 (lac. 1738)
Une date et une mention de folio en marge de certains actes renvoient non à une sentence mais à un enregistrement au greffe, document perdu.
Le classement chronologique est un vestige du classement du XVIII^e siècle.
- D.1B⁶ 67** Dépôts au greffe. *Pièces remises à MM les consuls, les décharges sont visées ou décharges à rendre à MM les consuls ayant mis leur visa* : pièces de procédure. 1747-1759
Une date et une mention de folio en marge de certains actes renvoient non à une sentence mais à un enregistrement au greffe, document perdu.

⁶ Chaque acte ou groupe d'actes est enchemisé portant le nom des parties et l'intitulé restitué *supra*. Pour l'année 1693, il n'y a qu'un acte. Ce conditionnement et ce classement chronologique sont un vestige d'un classement du XVII^e ou début XVIII^e siècles. Outre les billets, quittances etc, se trouvent des jugements, assignations, correspondance. Quelques chemise sont vides.

NB : La layette cotée D.1B⁶, art. 61 correspond à la cote D.1B⁶ art. 66 de l'inventaire publié sous la direction de Marius Barroux.

La layette cotée D.1B⁶, art. 64 correspond partiellement à la cote D.1B⁶ art. 60 de l'inventaire publié sous la direction de Marius Barroux.

La layette cotée D.1B⁶, art. 65 correspond partiellement à la cote D.1B⁶ art. 61 de l'inventaire publié sous la direction de Marius Barroux.

La layette cotée D.1B⁶, art. 66 correspond partiellement à la cote D.1B⁶ art. 62 de l'inventaire publié sous la direction de Marius Barroux.

La layette cotée D.1B⁶, art. 67 correspond partiellement à la cote D.1B⁶ art. 63 de l'inventaire publié sous la direction de Marius Barroux.

Les documents cotées D.1B⁶, art.64-65 dans l'inventaire publié sous la direction de Marius Barroux ont été répartis dans les sous-séries D6B⁶ et D.8B⁶.

A une date indéterminée, les layettes cotées D.1B⁶, art. 60 à 66 avaient été recotées D.B⁶, art. 1 et suivant.

p.1

Laudate et supexaltate eum / in secula. Benedicite angeli / Domini Domino. Benedicite celi / Domino. Benedicite aque omnis / que super celos sunt Domino ... / omnes virtutes Domini Domino / Benedicite sol et luna Domino / Benedicite stelle celi Domino Be / nedicite ymber et ... Domino Be / nedicite omnis ...Dei Domino / Benedicite ignis et estus / Domino Benedicite frigus et e /stas Domino Benedicite rozes et pruina Domino Bene / dicite glacies et nives Domino /

p.2

sio ejus super celum et terra et / exultavit ... populi sui / Hympuis omnibus sanctis / ejus filiis Israhel populo app / piuquanti sibi . Cantate Do / mino canticum novum laus / ejus ecclesia sanctorum . Letetur / Israel in eo qui fecit eum et fi / lie Syon exultent in rege suo / Laudent nomen ejus in / choro in tympano et psalterio / psallant ei Quia bene placitum est Domino in populo suo / et exultavit mansuetos in salutem Exultabunt sancti in / gloria letabuntur in cubilibus

p. 3

suis exultations Dei in guttera/ eorum et gladii ancipites in mini / bus eorum ad faciendam vin / dictam in nationibus / increpa / ciones in populis ad alliga... / reges eorum incompedibus et nobi / les eorum in maniciis ...Ut faciant in eis judicium / conscriptum gloria hec ex omnibus / sanctis ejus Laudate Dominum / in sanctis ejus Laudate eum in sacramento virtutis ejus / Laudate eum in virtutibus / ejus Laudate eum secundum / multitudinem magnitudis / ejus Laudate eum in sono

p. 4

confiteantur tibi populi omnis / Letentur et exultent gens ? / qui judicas populos in equi / tate et gentes in terra diri / gis Confiteantur tibi p / puli Deus confiteantur tibi / populi omnes terra dedit / fructum suum Benedicat / nos Deus noster Benedicat / nos Deus et metuant eum / omnes fines terre . Gloria /

(Antienne) in odore unguentorium tuorum / ...adolescentule dilexerunt / te vivus (Antienne) Benedicta psalmus / Benedicite omnia opera Domini Domino.